NATIXIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 février 2009

NATIXIS rentre en négociations exclusives pour la cession de 35% du capital de CACEIS

Natixis annonce avoir trouvé un accord de principe avec Crédit Agricole S.A. en vue de l'entrée en négociations exclusives pour la cession en numéraire d'une participation de 35% du capital de CACEIS à Crédit Agricole S.A. pour un montant de 595 millions d'euros.

Si ces négociations exclusives devaient aboutir, Natixis conserverait une participation de 15% au capital de CACEIS.

Le Conseil de Surveillance de Natixis, qui s'est réuni aujourd'hui, a étudié les termes de ce projet d'opération.

Sur cette base, le processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel compétentes pourra être engagé.

Sous réserve de l'avis des instances représentatives du personnel et de l'obtention des autorisations requises, la cession pourrait être finalisée au cours du second trimestre 2009.

Cette cession s'inscrit dans le cadre du recentrage stratégique annoncé et mis en oeuvre par Natixis depuis mi-2008.

Lorsque cette cession se réalisera, la solvabilité du groupe Natixis s'en trouvera renforcée avec un impact positif sur son ratio Tier 1 qui serait de l'ordre de 0,40%.

Contacts presse

Victoria Eideliman
Tél : +33 1 58 19 47 05
victoria.eideliman@natixis.com

Corinne Lavaud
Tél : +33 1 58 19 80 24
corinne.lavaud@natixis.com